



Procès verbal n° 20 : séance du 09 mars 2007.

La séance est ouverte à 20h15 en présence de : José Schaillié, Theresa Hombergen, Josiane Nolf, Edmond Nolf, Claudette Thonnard, Mireille Bonus, Christiane Decker, Jean-Claude Lebon, Marguerite Mannaert, Waroquier Annie, Norbert Hovelaque, Michel Van Eycken, Laurent Hombergen, Brigitte Meire, Philippe Lafont, Marc Hombergen, Guy Hombergen, Roger Mannaert, Philippe Thonnard, Marc Thonnard, Lily Van Eycken, Laurence Hombergen, Martine Waroquier, Catherine Fauconnier, Daniel Poncin (présent en fin de séance)

Représentés: Françoise Van Eycken, Dominique Renard, Martine Leduc, Ines Zapatero, Mimi Van Etsen, Fernande Herné, Jacques Rahier, Anne-Marie Michel, Abdelhak El Merzgioui, Lydia Pinto, Katia Deheuy, Colette Hovelaque, Anne Hombergen (présente en fin de séance), Annick Demaret, Philippe Meeus
Soit 40 membres présents ou représentés.

Non Membres : Stéphane Bosmans, Anthony Van Eycken (représenté)

Soit 42 membres représentés en fin de séance.

Mot du médiateur de la séance Philippe Thonnard

Les Bateleurs sont un groupe d'amis qui sont réunis pour l'amour du théâtre. Dans un groupe d'amis, il est souvent difficile de mettre en place des relations de pouvoir. Pourtant c'est parfois nécessaire. Suite à la dernière pièce, nous avons discuté du rôle du metteur en scène, rôle important pour la réussite d'une réalisation. Mais ce rôle nécessite le passage obligé par un certain pouvoir. Il est donc nécessaire que chacun accepte ce pouvoir et de le cadrer dans une période de temps. Une répétition commence à 20h et se termine par le débriefing. Durant ce laps de temps, le metteur en scène à ce pouvoir. Ensuite, autour d'un verre, ce sont à nouveaux les amis, tous égaux, qui se retrouvent.

Au sein du groupe, il y a également un autre lieu où un comportement organisé est nécessaire, l'AG. Il est important que tous le monde puissent s'exprimer et soit écouté. Le CA a fait le maximum pour que vous ayez les informations nécessaires avant la réunion.

Je suis votre modérateur, je veillerai donc à ce que cela soit respecté. Après, nous pourrons-nous retrouver, autour d'un verre, dans un joyeux brouhaha.

Ordre du jour:

- Approbation du PV N° 19 du 11/03/2006

Pas de remarque sur ce rapport.

Le rapport est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Aucun modérateur ne s'est proposé pour notre prochaine AG de 2008.

- Approbation des comptes 2006.

Laurence Hombergen présente le compte de résultats et bilan des spectacles 2006 ainsi que le bilan annuel de notre asbl. Les commissaires aux comptes certifient que les comptes ont été vérifiés et sont conformes à la présentation.

Des explications sont apportées sur l'état de notre caisse, en léger déficit, compte tenu du vol subit en décembre 2006 et de l'augmentation de certains postes (l'évolution naturelle des

prix a fait augmenter certains postes, tels que l'achat des tartes et sandwiches), coûts supplémentaires dans certains postes : location de camion - frais décors (particulièrement pour la pièce d'avril « un air de famille »)

On constate que la comptabilisation des tickets offerts aux Bateleurs lors des représentations occupe un post non négligeable, qui n'était pas comptabilisé auparavant.

L'augmentation des tarifs d'entrées décidée lors de la précédente assemblée est donc justifiée et a permis de pallier aux augmentations des dépenses.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Norbert Hovelaque et Laurent Hombergen sont désignés vérificateurs aux comptes pour l'année 2007.

Approbation du rapport d'activité 2006.

Le rapport d'activité est approuvé par l'assemblée générale après retrait du paragraphe reprenant des faits se passant en 2007 et ne concernant en aucune façon les activités de la Troupe. La secrétaire a pris bonne note des remarques et veillera à produire un rapport conforme aux remarques formulées et justifiées.

- Spectacles futurs :

20,21 et 22 avril 2007 J'Y CROIX PAS

Laurence Hombergen présente l'avancée du travail. Les répétitions se font sur scène depuis début mars. Dès le début des répétitions nous avons eu la chance de posséder les costumes, ce qui permet de se familiariser avec plus d'aisance aux costumes particuliers. Les décors ont été commencés le 03 mars et seront finalisés le 10 mars. Après contact avec la responsable de la salle, le montage des décors aura lieu le samedi 07 avril. Appel à toutes les bonnes volontés est lancé. Le jeu avance bien et les Bateleurs ayant déjà assisté à l'une ou l'autre des répétitions annoncent un spectacle plaisant, avec de nombreux rires tout au long de la pièce.

Les responsables de salles se sont proposées :

Anne Hombergen pour la représentation du vendredi 20 avril

Claudette Thonnard pour les représentations du samedi 21 avril

Marguerite Mannaert pour la représentation du dimanche 22 avril

7,8 et 9 décembre 2007

Laurent Hombergen nous confirme qu'il s'agira de la pièce de Friedrich Dürrenmatt, « La Panne ». Il s'agit d'une pièce d'un tout autre style, alliant le suspens, mais également des moments plus détendus. La distribution est en cours, mais il souligne qu'elle n'est pas évidente étant donné qu'il faut trouver 5 hommes d'un âge certain (pour ne pas dire d'un certain âge).

Pour les spectacles 2008 et 2009

Les dates ont été fixées en fin de séance après le vote dont il est question plus loin dans ce rapport, soit : 25-26 et 27 avril 2008 / 12-13 et 14 décembre 2008 / 24-25 et 26 avril 2009 et 11-12 et 13 décembre 2009. Confirmation des dates sera communiquée à Vita dès le lundi 12 mars 2007.

- Admission/démission de membres.

Stéphane Bosmans est élu membre de l'AG avec 39 oui.

Anthony Van Eycken est élu membre de l'AG avec 38 oui et 1 non.

Nous actons la démission de Pilou Depris de l'AG

- Election des administrateurs.

4 postes étaient à pourvoir pour une durée de trois ans suite à la fin de mandat de Philippe Thonnard, Roger Mannaert, Laurence Hombergen et Michel Reuliaux.

Trois des administrateurs sortants se représentent. Michel Reuliaux n'a pas souhaité se représenter. Nous n'avons pas reçu de candidature supplémentaire. Les candidats, après avoir soumis brièvement à l'assemblée les raisons de leurs candidatures sont proposés au vote de l'AG qui donne le résultat suivant :

Laurence Hombergen :	42 OUI		0 Abstention
Roger Mannaert :	40 OUI	0 NON	2 Abstention
Philippe Thonnard :	41 OUI	0 NON	1 Abstention

Les 3 candidats sont élus au conseil d'administration de la troupe pour une durée de trois ans

- Démission d'administrateurs.

Nous informons l'AG que nous avons acté la démission du CA de Pilou Depris et de Jacques Guilmot. Quelques explications ont été fournies suite à l'étonnement de l'assemblée. A savoir, qu'un conflit est intervenu lors du dernier CA entre les intéressés et le CA. Que tout a été mis en œuvre pour aplanir la situation, mais que malheureusement, nous n'avons pu les dissuader de démissionner.

- Le futur de nos représentations

Suite à la réflexion du CA sur l'opportunité de poursuivre 2 spectacles par an, un vote particulier a été soumis à l'AG. En effet, le CA s'inquiète des difficultés rencontrées pour obtenir le personnel nécessaire au bon déroulement des représentations et surtout veut poursuivre dans les meilleures conditions l'accueil fournis à nos spectateurs. Les responsables de salle doivent « mendier » de l'aide et le cumul des postes est de plus en plus fréquent.

Ce sujet a amené une discussion constructive au cours de la séance. Divers sujets ont été abordés dont vous trouverez ci-dessous les principales questions et les principales décisions qui en ont suivi.

- Question : La double représentation du samedi est-elle une nécessité ?
- Réponse du CA : Cette option est entrée en vigueur depuis la dernière représentation de Bossemans et Coppenolle. Il ne faut pas oublier qu'auparavant une représentation était courante le jeudi soir (généralement pour un nombre restreint de spectateurs). La représentation en matinée du dimanche fait salle comble, et une partie du public apprécie cette 2^{ème} matinée (pour le public âgé, pour amener les enfants, et pour une question de sécurité). Le nombre de spectateurs excède le remplissage de 3 salles. De plus, le choix de jouer le samedi après-midi est décidé par le metteur en scène et les acteurs au début de chaque aventure.
- Question : Qu'en est-il de l'investissement des Bateleurs ?
- Discussion collégiale, AG et CA : Nous devons constater que tous les Bateleurs ne s'investissent pas dans toutes les activités de la troupe. Certains se limitent uniquement à la scène. Pour s'intégrer dans un groupe, il faut savoir faire des concessions et donner de son temps aux diverses activités. C'est un constat qui malheureusement se retrouve au sein de nombreuses associations.
- Question : Ne pourrait-on créer une équipe de salle ?
- Discussion collégiale, AG et CA : on ne peut cantonner les gens dans une équipe de salle, le problème interviendrait à chaque fois que l'un ou l'autre de l'équipe serait amené à tenir un autre rôle : acteurs, souffleurs etc. Cette notion d'équipe est

nécessaire pour un poste précis tel que la technique, où des compétences sont nécessaires, et où des jeunes vont être formés pour mener à bien cette tâche. On constate qu'il n'existe pas « d'équipe décors », les bonnes volontés sont les bienvenues et celui qui prend en charge la conception du décor fait en sorte d'avoir un nombre suffisant de personnes. Il s'agit d'entraide, de disponibilité, de désir d'y participer et surtout de se proposer et non d'attendre un appel des responsables de salles.

- Question : Et si nous faisons appel au public ?
- Discussion collégiale, AG et CA : Il y a peut-être dans notre public des personnes qui souhaiteraient investir un peu de temps au fonctionnement de la troupe. Il est peut-être utile de signaler que pour présenter les 2 spectacles par an, cela demande du personnel et des bonnes volontés. L'idée est lancée de faire un appel dans le Contact tout public. Nous aurions peut-être l'une ou l'autre proposition, tant pour les services que pour de futurs acteurs.

Le vote qui a suivi cette discussion a donné les résultats suivants :

<u>Propositions :</u>	<u>Résultat du vote</u>
2 spectacles par an - statu quo =	21 OUI
2 spectacles par an - 1 avec peu d'acteurs =	17 OUI
1 spectacle par an =	1 OUI
3 spectacles sur 2 ans =	2 OUI 1 abstention

Conclusions et décisions :

Un appel sera intégré dans le contact qui annonce notre prochain spectacle. De plus, nous y indiquerons les noms des responsables de salles et ce, afin de susciter les candidatures des Bateleurs ou non Bateleurs.

Une décision est prise de donner priorité aux Bateleurs qui s'investissent et qui désirent jouer, et ce, en choisissant une pièce en fonction des Bateleurs/acteurs potentiels et actifs, et non plus, faire le choix d'une pièce et ensuite partir en quêtes d'acteurs.

Nous poursuivons la réalisation de 2 spectacles par an, mais le CA se réserve la possibilité de relancer le débat si la situation reste critique.

NB : Cela n'exclut pas une éventuelle représentation dans le cadre de la Francité.

- **Divers.**

Guy nous informe qu'il a reçu 2 places destinées à la troupe pour le 100^{ème} anniversaire de la FNCD. Catherine Fauconnier et Christiane Decker se proposent pour s'y rendre.

Lily nous informe des représentations de la Claque en l'Institut De Mot Couvreur pour les WE du 17-18 avril et 24-25 avril. Elle s'y rendra le 25 en matinée, celui qui est intéressé est le bienvenu pour l'accompagner.

La séance est levée à 21h50.